



lonté de les soutenir. Cruguel est peu attractif : lotissement qui ne se vend pas, l'école qui ferme une classe, pas ou peu de commerces, faible mise en valeur du bourg, projets rejetés (hormis celui de l'implantation d'une carrière qui aurait rendu notre commune encore moins engageante). Quel est donc le but recherché ?

## La fin des enquêtes publiques

Depuis décembre 2018, la région Bretagne (ainsi que celle des Hauts de France) sert d'expérimentation en ce qui concerne la suppression des enquêtes publiques, dans le but de les supprimer d'ici trois ans au niveau national.

Sans enquête publique, nous sommes encore moins bien informés des projets d'installations présentant un risque environnemental, notre seul interlocuteur devenant un écran d'ordinateur.

Une consultation nationale en ligne a été organisée sur cette question : 3 pour la suppression des enquêtes publiques, 2 768 contre. Malgré tout, le décret pour la suppression a été promulgué. Quelle confiance pouvons-nous avoir dans ce genre de consultation, puisque les avis des concitoyens sont méprisés ?

Sans enquête publique, la carrière se serait installée à Cruguel. Sans enquête publique, combien de projets dévastateurs verront le jour ? Nous devons redoubler de vigilance si nous voulons sauvegarder notre bien-être.

## N'oublions pas

Le temps passe, souvenons-nous que nos maisons avaient subitement perdu 30 % de leurs valeurs en raison du projet de la carrière que l'on cherchait à tout prix à nous imposer.

Le Maire faisait fi du bruit, de la poussière, de notre santé et voulait nous infliger son projet mûri depuis 3 ans, forgé dans la discrétion du conseil et des bénéficiaires de maigres subventions.

A sa décharge, il faut bien dire que les habitants se préoccupent peu de la conduite du Conseil Municipal. Les habitudes et l'égo laissent peu de place à l'écoute des suggestions des uns et des autres.

Le résultat c'est cette idée de carrière qui marquerait sa mandature d'une trace indélébile.

Souvenons-nous de son accueil, avec les gendarmes, lors du Conseil Municipal où l'on attendait seulement des explications !

S'en est suivi un sentiment de révolte qui a conduit à la création du CCCE, qui n'a cessé de lutter loyalement mais avec détermination.

Aujourd'hui, le calme est revenu, mais à l'approche des élections municipales, les candidats doivent savoir que d'irréductibles gaulois continueront à veiller et résister à tous les projets qui pourraient nuire à notre commune.

Souvenons-nous en.

## Connaissez-vous Langouët ?

Langouët, petite commune bretonne de 600 habitants, qui pour éviter de mourir a fait des choix tournés vers le développement local, le bio, l'autonomie alimentaire et énergétique.

Depuis 1999, sur la commune les projets se succèdent avec pour devise « Tout ce que nous pouvons faire localement, nous le faisons ! ». Avec l'aide de la population, ont vu le jour : une cantine 100 % bio et locale, des logements sociaux passifs (produisant eux-même leur énergie), des « mai-

## Sommaire

Associations de Cruguel.....	1
L'édito.....	1
La fin des enquêtes publiques.....	1
N'oublions pas.....	1
Connaissez-vous Langouët ?.....	1
Action dans le Var.....	2
Linky.....	2
Les comptes.....	2
Infos pratiques.....	2
Élection municipale.....	2
Le diction.....	3
Jeu.....	3

## L'édito

Nous ne sommes pas morts !

Bien au contraire, le silence de ces derniers mois est le reflet que notre action a porté ses fruits et qu'aucune catastrophe n'est annoncée. L'été est la période du soleil, des plaisirs de vivre et de la célébration de la nature. C'est également celui de vous dire que nous sommes toujours vigilants.

Dans ce numéro, nous parlerons de Cruguel bien sûr, mais également de ce qui se passe ailleurs et surtout de notre avenir en commun.

Profitez du soleil et à bientôt.

## Associations de Cruguel

Difficile de ne pas s'interroger sur la position du Conseil Municipal en matière d'accueil de nouveaux projets et d'associations sur la commune. Nous ne pouvons que constater le refus du Conseil de soutenir des initiatives qui pourraient apporter du lien et des services (relaxation, lieu d'échange). De même, ne plus mettre la salle à disposition une fois par an gratuitement aux associations ne démontre pas une vo-

sons potagers », un café participatif, une centrale solaire, une pépinière d'activités centrées sur l'économie sociale et solidaire, une voiture partagée... Toute une économie locale préservée.

Pourtant, cette petite commune est partie de rien, mais avec la participation de ses habitants, cela a été possible. Il faut juste faire des choix, en avoir la volonté, l'imagination et l'ouverture d'esprit.



**POURQUOI CRUGUEL**  
A l'ère du numérique a encore ...  
"La tête dans les nuages ?"



## Action dans le Var

L'ASDC (Association Sauvegarde Des Codouls) nous a contactés pour nous informer de leur action dans le cadre d'une ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) dans le Var. Comme dans notre situation, la municipalité a une position favorable à un projet contre l'avis des habitants. Nous les assurons publiquement de notre soutien. A l'heure où l'écologie est dans les conversations de chacun, il serait souhaitable que l'avis des gens qui se soucient de l'avenir soit plus écouté.

## Linky

Au dire du site d'Enedis, la campagne de pose des compteurs Linky dans notre secteur est terminée (304 compteurs posés en juillet 2019). Ceux qui s'y sont opposés ont pu conserver leur compteur en parfait état de marche.

Cependant, on peut noter l'intimidation de l'entreprise. On a même vu, alors qu'il y avait opposition par lettre recommandée du propriétaire, un aveu par courrier de l'entreprise d'avoir pénétré dans une propriété privée et tenté de changer un compteur de force (la sanction prévue par la loi est de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amande). Il faut vraiment que la revente de nos données personnelles vaille le coût pour prendre de tels risques.

## Les comptes

Comme nous l'avons prédit et écrit dans les précédents P'tit Picoura le CCCE n'est pas surpris de l'explosion de la dette de CRUGUEL en 2017.

En effet, depuis l'année 2010 la gestion de notre village est déplorable, nous roulons en carrosse lorsqu'il n'y a qu'une charrette, comme vous pouvez le constater ci-dessous :

Fin année	Cruguel	moyenne strate
2000	329,00 €	518,00 €
2005	354,00 €	553,00 €
2010	789,00 €	628,00 €
2015	1 192,00 €	591,00 €
2016	1 083,00 €	582,00 €
2017	1 571,00 €	610,00 €

Nous ne pouvons que remarquer qu'il ne s'agit plus d'un dérapage de nos finances locales, mais d'une chute vertigineuse qui donne le tournis. La dette de la municipalité enregistre une inflation qui a doublé entre 2010 et 2017 (789 € → 1 571 €) soit de plus de 50% lorsque la moyenne de la strate a diminué (628 € → 610 €) soit - 2,95%.

Les comptes de l'année 2018 ne sont pas encore publiés par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics  
collectivites-locales.gouv.fr  
finances.locales-communes.gouv.fr

## Élection municipale

L'année 2020 sera de nouveau un rendez-vous avec les urnes. Certains rêpent à l'envie, qu'une commune n'a plus aucun pouvoir, que tout est centralisé à la communauté de communes.

C'est la même petite musique lancinante à tous les niveaux. Nos gouvernements tiennent le même discours vis à vis de la Communauté Européenne. Curieusement, il est coutumier de passer sous silence que le pouvoir est moins détenu par le parlement (élu directement par les citoyens) que par la commission qui rédige les lois (composée de représentants des états).

Nous sommes bien placés au CCCE pour savoir que lors du projet de carrière, c'est bien le conseil municipal qui a appuyé l'ouverture et que nos arguments se seraient trouvés renforcés s'ils avaient été portés par les élus.

Il est vrai que la tâche est ingrate et que nous préférons que d'autres s'y attellent. Mais c'est à chacun de se mobiliser pour avoir les élus qui lui ressemblent. L'action publique est un acte noble. Nous devons la défendre, pour cela il faut que chacun s'investisse.

## Le dicton

*On reconnaît un oiseau en écoutant son chant,*

*On reconnaît un homme en écoutant ce qu'il dit et ce qu'il fait*

## Jeu

Dans un jeu télévisé, le candidat est devant trois portes fermées. Derrière une de ces portes, il y a un million d'euros. Il n'y a rien derrière les deux autres. Le candidat choisit une porte au hasard (sans l'ouvrir). L'animateur ouvre alors une autre porte derrière laquelle il n'y a rien. Que devrait faire le candidat : garder son premier choix ou changer d'avis ?

*Solution du n°9 : C (il fallait faire une moyenne : (7,3+4)/2 et non une somme).*

## Infos pratiques

web : <http://ccce.parlernet.org/>  
mel : [contact@ccce.parlernet.org](mailto:contact@ccce.parlernet.org)  
Recevoir les infos du CCCE :  
25, rue des Vieux Métiers  
56 420 Cruguel  
**Faites passer l'info !**